

Comptoir de Déclaration D'Impôts

Dans le cadre du programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts – PCBMI-, le CANAF ouvre une clinique d'impôts en collaboration avec l'agence de Revenu Canada.

Du 1^{er} mars au 30 avril 2015 durant les heures d'ouvertures du centre.

Veillez appeler au **403-532 6334** pour prendre Rendez-vous.

Êtes-vous admissible?

Pour savoir si vous êtes admissible à recevoir de l'aide, utilisez les niveaux de revenus du tableau intitulé « Niveaux de revenus maximums ».

Niveaux de revenus maximum	
Statut des contribuables	Revenu de la famille
Personne seule	jusqu'à 30 000 \$
Couple (sans enfants)	jusqu'à 40 000 \$
Un adulte avec un enfant	jusqu'à 35 000 \$

- Ajoutez **2 500\$** au revenu familial pour chacune de vos personnes à charge.
- Vous ne devriez pas avoir plus de **1 000\$** de revenu d'intérêt.

Les bénévoles ne remplissent **pas de déclarations complexes**, comme des déclarations pour:

- les personnes qui ont des revenus d'un travail indépendant;
- les personnes qui ont des revenus et dépenses d'entreprise ou de location;
- les personnes qui ont un gain ou une perte en capital;
- les personnes qui ont des dépenses d'emploi;
- les personnes en faillite;
- les personnes décédées dans l'année.

Documents à fournir pour vous ainsi que pour chaque membre de votre famille :

Vos feuilles de revenus	Dossier CANAF
Feuillets T4 (salaires), Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada, Retraites, Pension alimentaire, Les revenus de REER, Assistance sociale, Indemnités pour accident de travail, Assurance-emploi, Prêt et bourses, Vos reçus pour le transport, Sans revenu.	Carte de résidence permanent si vous êtes résident permanent, un document qui spécifie votre statut au Canada, numéro d'assurance sociale et adresse complète

Comptoir de Déclaration D'Impôts

Dans le cadre du programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts – PCBMI-, le CANAF ouvre une clinique d'impôts en collaboration avec l'agence de Revenu Canada.

Du 1^{er} mars au 30 avril 2015 durant les heures d'ouvertures du centre.

Veillez appeler au **403-532 6334** pour prendre Rendez-vous.

Êtes-vous admissible?

Pour savoir si vous êtes admissible à recevoir de l'aide, utilisez les niveaux de revenus du tableau intitulé « Niveaux de revenus maximums ».

Niveaux de revenus maximum	
Statut des contribuables	Revenu de la famille
Personne seule	jusqu'à 30 000 \$
Couple (sans enfants)	jusqu'à 40 000 \$
Un adulte avec un enfant	jusqu'à 35 000 \$

- Ajoutez **2 500\$** au revenu familial pour chacune de vos personnes à charge.
- Vous ne devriez pas avoir plus de **1 000\$** de revenu d'intérêt.

Les bénévoles ne remplissent **pas de déclarations complexes**, comme des déclarations pour:

- les personnes qui ont des revenus d'un travail indépendant;
- les personnes qui ont des revenus et dépenses d'entreprise ou de location;
- les personnes qui ont un gain ou une perte en capital;
- les personnes qui ont des dépenses d'emploi;
- les personnes en faillite;
- les personnes décédées dans l'année.

Documents à fournir pour vous ainsi que pour chaque membre de votre famille :

Vos feuilles de revenus	Dossier CANAF
Feuillets T4 (salaires), Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada, Retraites, Pension alimentaire, Les revenus de REER, Assistance sociale, Indemnités pour accident de travail, Assurance-emploi, Prêt et bourses, Vos reçus pour le transport, Sans revenu.	Carte de résidence permanent si vous êtes résident permanent, un document qui spécifie votre statut au Canada, numéro d'assurance sociale et adresse complète